



INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRE QUALIFICATION PROMOTION SENIORS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

VENDREDI 12 JUILLET 2019 AU GOLF DE SAINT OMER

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : Voir règlement général. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà, les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les équipes classées de 1 à 10 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au golf de Granville les 28 et 29 septembre 2019 ; en cas d'égalité pour la 10ème place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6ème carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 12 juin 2019 à minuit.

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 04 juillet 2019 à minuit.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur, avant le 04 juillet 2019 impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du Golf de St Omer et à envoyer à l'adresse suivante : Chemin du Bois 62380 LUMBRES